

---

## **Dossier service civique École La Trézénne – Le Fuilet**

### **Le projet de l'école**

L'école souhaite s'engager dans des actions en faveur du climat scolaire et en faveur de la lutte contre l'échec scolaire. L'équipe enseignante se donne trois axes de travail :

- Développer des actions favorisant le respect des règles de vie en société, le respect d'autrui, le respect de soi, renforcer le civisme et l'attachement à l'école.
- Mettre en œuvre des actions de prévention de l'échec scolaire et de la violence.
- Favoriser l'accès à l'art et la culture.

Les missions d'un service civique seront donc :

- de mieux accompagner les élèves dans les différentes phases de la journée : accueil du matin, temps de récréation, pause méridienne, sortie des classes,
- de mieux accompagner les enfants dans leur rôle d'élève : engagement dans les activités, envie d'apprendre, de partager.
- de donner accès, à tous les élèves, à la littérature, aux outils informatiques

Les activités confiées au volontaire dans le cadre d'un service civique ont donc pour objet de :

- participer à l'accueil du matin
- faciliter les transitions entre le temps scolaire et les activités périscolaires
- aider à l'animation des temps d'activités de cour de récréation en proposant des activités nouvelles et en assurant des actions de médiation
- assister les enseignants, pendant les temps de classe et notamment lors des activités sportives, artistiques, scientifiques, informatique à la préparation du matériel nécessaire à l'activité puis à la remise en état des locaux et du matériel servant directement aux élèves ; accompagner l'activité d'un petit groupe ou aider un écolier dans une activité
- gérer le centre de documentation (BCD) de l'école (entretien des livres, classement, étiquetage) et accueillir les élèves pour la gestion du prêt ; lire et raconter un album à un élève ou à un groupe d'élèves ; accompagner des élèves en lecture autonome.
- s'impliquer auprès des équipes éducatives et des élèves dans la connaissance des symboles de la république, dans l'organisation de temps forts liés à la citoyenneté comme la journée de la laïcité, la journée internationale des droits de l'enfant, mais aussi les commémorations : armistice de 1918 (11 novembre), victoire de 1945 (8 mai), journée de la mémoire des génocides (27 janvier), journée du souvenir des victimes de la Déportation (dernier dimanche d'avril), journée des mémoires de la traite, de l'esclavage et de leurs abolitions (10 mai), journée nationale de la résistance (27 mai)...

### **Autres actions possibles selon profil :**

- participer à la mise en place du parcours éducatif de santé (PES) pour tous les élèves ;
- participer à la mise en place du parcours d'éducation artistique et culturel

*Toute personne intéressée doit envoyer CV et LM à l'attention de Mme Hautreux Annabelle, directrice de l'école, par mail à l'adresse suivante [ce.0490411f@ac-nantes.fr](mailto:ce.0490411f@ac-nantes.fr).*